

m vivre à morlaàs

Juillet 2020

CARITATIF

SOCIAL

BÉNÉVOLES

SOLIDARITÉ

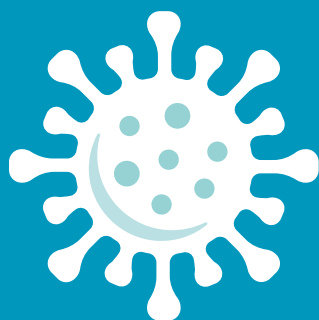
SPORTS

CULTURE

FORUM DES ASSOCIATIONS

MORLAÀS

12 septembre 2020



COVID-19

Ouverture piscine
Conditions d'accueil
en page 8

Chères Morlanaïses, chers Morlanaïses,

C'est avec beaucoup de fierté et de plaisir que je prends la plume pour rédiger ces quelques lignes de l'édito du premier magazine « Vivre à Morlaàs » du mandat.

Ce mandat a débuté dans des conditions très particulières en raison de la crise sanitaire et nous avons dû sans cesse nous adapter au contexte et aux contraintes imposées afin de maintenir du mieux possible la qualité du service à la population.

Certes, cela n'a pas toujours été aisé mais les personnels communaux présents ont témoigné de leur dévouement et de leur engagement dans leurs missions de service public tout au long de cette période.

Nous avons tenu aussi dans ces moments, avec Dino Forté et nos prédécesseurs, à vous tenir informés de la situation sur votre commune par la diffusion régulière d'une lettre d'information.

La nouvelle équipe municipale s'est installée officiellement le 26 mai dernier.

Le débat d'orientation budgétaire, l'examen du budget ont été les points d'orgue de ce début de mandat avec la mise en place opérationnelle des différentes commissions de travail.

Nous avons repris et poursuivi par ailleurs les consultations avec les différents partenaires sur les projets prochains de la commune.

Dans cette perspective, de nombreux projets seront au cœur de notre mandat et nous nous efforcerons de les conduire et de les développer en adéquation avec les orientations de notre programme électoral.

Morlaàs évolue, est de plus en plus attractive, polarité phare au cœur d'un territoire qui lui-même se doit de tenir une place importante sur l'échiquier socio-économique, touristique départemental et au-delà.

Le cadre de vie, le bien vivre sont des valeurs fortes

auxquelles nous sommes attachés et qui sont les fondements de notre projet de mandat.

Ainsi l'aménagement, la sécurisation des voies de circulation, les cheminements doux, piétonniers et cyclables seront mis en exergue dans les mois à venir.

De nombreux chantiers vont ponctuer aussi votre vie quotidienne dans les prochains mois, les travaux d'assainissement sur les rues Bourg Neuf et Marcadet, la construction de logements sur le site de l'ancienne gendarmerie, les premiers aménagements de la place Ste Foy, avec en filigrane les projets immobiliers du centre bourg qui devraient se concrétiser en 2021.

Nous souhaitons également vous associer encore plus à la vie de votre commune par la mise en place à la rentrée de commissions extra-municipales et l'élaboration d'un budget participatif, autour de projets d'intérêt général que vous pourrez nous soumettre.

Enfin, sachez que l'information, la communication, la proximité sont des vecteurs importants du lien social, de la vie quotidienne d'une commune de notre strate, de son dynamisme et de son essor, et seront au centre de nos préoccupations.

Continuons ensemble dans nos actions pour construire et développer une ville pour tous.

Avec tous mes sentiments les plus respectueux et cordiaux. ■

Joël SÉGOT
Maire de Morlaàs



DANS CE NUMÉRO

03 VIE LOCALE Retour sur le fonctionnement des écoles / **04 VIE LOCALE** Présentation de l'équipe du Conseil municipal / **06 FINANCES LOCALES** Budget / **08 INFOS PRATIQUES**

Direction de la publication : M. SÉGOT Joël, Maire de Morlaàs - Mairie de Morlaàs - Place Ste Foy 64 160 Morlaàs
Tél. 05 59 33 40 41 - www.mairie-morlaas.fr **Réalisation et mise en page :** Agence Valeurs du Sud -
Tél. 05 59 140 140 - **Rédaction :** Mairie de Morlaàs - **Imprimeur :** Imprimerie Perspective - Tél. 05 59 14 96 24 -
Crédits photos : Mairie de Morlaàs, associations - © Toute reproduction de la maquette sans l'autorisation de
l'Agence Valeurs du Sud est interdite.



La Mairie de Morlaàs agit pour la gestion durable des forêts : ce papier est fabriqué à partir de fibres de bois certifiées en provenance de forêts gérées selon les principes de développement durable.



ECOLE

Retour sur le fonctionnement des écoles

La période que nous venons de traverser a été inédite en particulier dans la gestion des écoles.

Dès le début du confinement, un service de garderie a été organisé essentiellement à l'école maternelle de Morlaàs pour les écoles publiques et à l'école privée Saint-Joseph pour les enfants de soignants. Du personnel communal volontaire a encadré les enfants accueillis avec les enseignants jusqu'au 11 mai.

En prévision de la réouverture des écoles le 12 mai, le collectif de couturières qui s'est monté à Morlaàs a confectionné des masques en tissu pour enfants qui ont été distribués dans les écoles élémentaires de la ville (voir photo des enfants de Saint-Joseph).

L'organisation de la reprise n'a pas été simple. Il a fallu respecter de nombreuses « nouvelles normes » et le protocole sanitaire fourni par l'Education Nationale. Nombre d'enfants limités à 15 par classe (10 en maternelle), accueil des enfants de parents prioritaires, distances physiques à respecter, lavage des mains régulier, activités manuelles et de jeu réduites de beaucoup, les équipes municipales et les directeurs/trices des écoles ont eu du fil à retordre ! Des protocoles d'accueil ont été rédigés pour chacune des écoles et transmis aux familles.

Outre le réaménagement des réfectoires et le balisage des locaux, la mairie a dû équiper tout son personnel de blouses, masques et visières de protection afin de rassurer mais surtout de protéger enfants, personnel communal et enseignants.

Au moment des deux étapes d'élargissement de l'accueil, la mairie est restée soucieuse de la sécurité des enfants, des enseignants et du personnel communal. Elle a mis en place, dans la mesure du possible, un service d'accueil complémentaire en parallèle des enseignants permettant de recevoir plus d'élèves dans les écoles.

Un grand merci aux équipes des écoles, du restaurant scolaire et aux services techniques qui ont su s'adapter et réagir rapidement à ces nouvelles organisations.



LES TRAVAUX REPRENENT

Les travaux de réaménagement de la piscine municipale (entrée, abords, zone vestiaires avec mise en place de casiers) doivent être terminés pour mi-juillet. Ceux de la construction du nouveau réfectoire de Berlanne ont débuté mi-juin. La date prévisionnelle de livraison du bâtiment est fixée au dernier trimestre 2020.

Suite à la réalisation du schéma d'assainissement qui s'impose à la commune, des travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées et de mise en séparatif eaux usées/eaux pluviales débuteront au dernier trimestre 2020 rue Bourg Neuf et rue Marcadet. Les contrôles et devis chez les particuliers ont été réalisés ; les études sont en cours sur la partie publique. Ces travaux permettront de réduire la part d'eaux pluviales dans les eaux usées qui arrivent dans les stations d'épuration.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique sur la commune de Morlaàs va avoir lieu du 14 septembre à 9h au 15 octobre à 12h en vue de la création d'un zonage des eaux pluviales et de leur traitement adapté. Les documents seront consultables en mairie et visibles sur le site internet. Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie le 14/09 de 9h à 12h, le 30/09 de 14h à 17h et le 15/10 de 9h à 12h.

Equipe du Conseil Municipal

C'est finalement avec plus de 2 mois de retard et dans des conditions un peu spéciales que le conseil municipal de Morlaàs a été installé officiellement le 26 mai dernier.

Joël SÉGOT en a été élu à la tête sans surprise et a pris ses fonctions de Maire en succédant à Dino FORTÉ.

Une équipe de 6 adjoints a été élue ; vous retrouverez les détails de leurs délégations sur le trombinoscope. Afin d'impliquer tous les membres du conseil municipal, chaque conseiller a lui-même reçu une délégation.

Six commissions permanentes de travail ont été créées afin d'étudier en amont du conseil municipal les affaires relevant de leur compétence. Certaines d'entre elles se sont d'ores et déjà réunies pour commencer à travailler sur les axes du programme électoral.

A la rentrée seront mises en place des commissions extra-municipales dans lesquelles les citoyens volontaires pourront s'inscrire. ■



Joël SÉGOT
Maire



Sophie VALLECILLO
1ère Adjointe au Maire Déléguée aux
Affaires culturelles, à la Transition
numérique et à la Communication



Jean-Charles DAVY
2ème Adjoint au Maire
à l'Urbanisme et aux



Valérie DUMEC
Conseiller défense
Commissions 2,5 et 6



Philippe BAUME
Commissions 4 et 5



Laurence VALENTI
Commission 6



Yves LACOSTE
Commissions 2, 3 et 5



Emmanuelle LIBANTE
Commissions 1 et 6



Dimitri TYRSE-BLANCHARD
Commission 2

LES COMMISSIONS

1. Finances
2. Cadre de vie - Développement Durable - Environnement
3. Culture - Animation - Evènementiel / Transition numérique et Communication
4. Vie associative - Education - Jeunesse
5. Action économie - Commerces centre-bourg - Marchés - Relations CCNEB
6. Action Sociale



Marlène CAPDEVIELLE-
GUILHAMOU
Commissions 2 et 6



Pierre CASANA-
DIT BERDOUT
Commissions 3, 4



Sandrine COPIN CAZALIS

3^{ème} Adjointe au Maire Déléguée
aux Affaires sociales



Gérard BÉGUÉ

4^{ème} Adjoint au Maire Délégué au
Cadre de vie, à l'Environnement
et à la Sécurité



Marie-France CONSTANT

5^{ème} Adjointe au Maire
Déléguée aux Associations, au
Sport et à la Jeunesse



Jean Louis SCLABAS

6^{ème} Adjoint au Maire Délégué
aux Affaires scolaires et
représentant du quartier de
Berlanne



Lionel CLERC

Commission 4



Carine RENON

Commissions 3 et 5



Thierry CORTES

Commission 2



Sophie PALAZOT

Commissions 3, 4 et 6



Isabelle DEBEZE

Commission 1



Noël EBEL

Commissions 3, 4 et 5



Marie-José AURIOL

Commissions 4 et 6



Benoît COUTO

Commission 2



Laetitia PAUL

Commissions 3 et 4



Philippe NICAUD

Commission 3



Alisson DEBARDINE

Commission 3

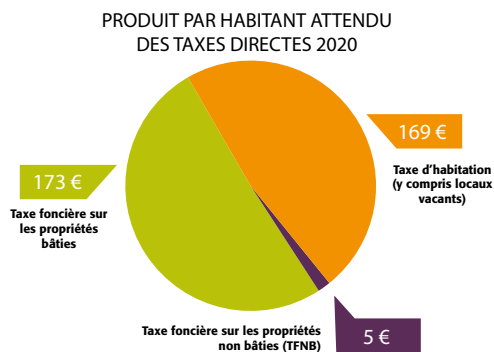


Jean PERCHE

Subdélégation aux travaux

+ 1 322 335, 61 €
C'est l'excédent global dégagé en 2019 (budget général)

4538
C'est le nombre d'habitants à Morlaàs (population légale calculée au 1^{er} janvier 2017, en vigueur au 1^{er} janvier 2020)

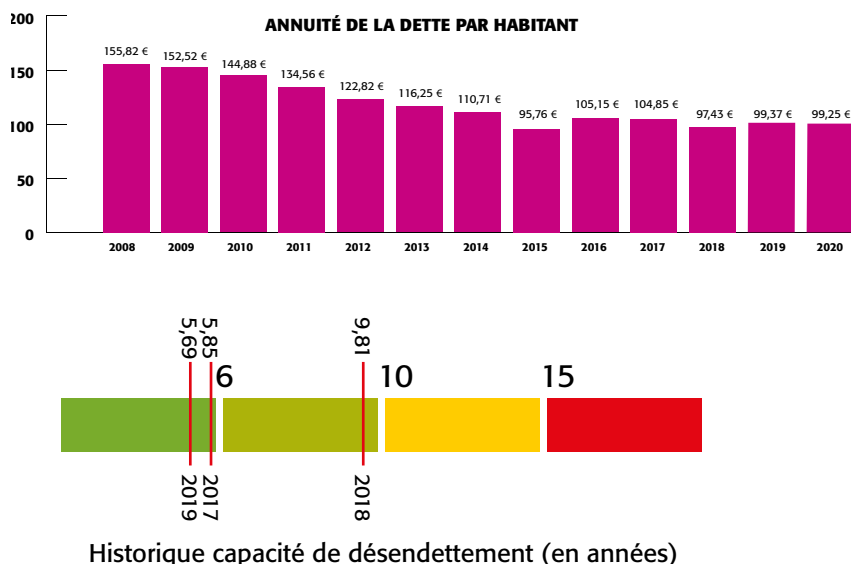


Budget 2020

Suite à la crise sanitaire, les élus du conseil municipal de Morlaàs ont voté le 7 juillet un budget sans augmentation des taux des impôts directs locaux.

Le Maire a la responsabilité de la préparation budgétaire qu'il réalise en collaboration avec les élus et les services municipaux. Le budget est voté par le conseil municipal avant le 15 avril. Il se compose de deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement. La première est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services. Les recettes sont issues des produits des impôts locaux, des dotations de l'état et des recettes d'exploitation des services (piscine, cantine...). La section d'investissement concerne les opérations d'équipement et de travaux permettant d'améliorer le cadre de vie, la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer d'autres. Les recettes proviennent essentiellement des emprunts, de subventions spécifiques de l'État et de l'autofinancement (épargne). Les budgets des collectivités doivent toujours être votés en équilibre réel et sincère. Avec des dépenses obligatoires qui augmentent et des dotations d'État en baisse, c'est une équation difficile à résoudre pour les élus qui souhaitent maintenir la qualité des services et équipements publics. ■

L'endettement de la commune



La gestion raisonnée de la dette est l'un des objectifs partagés par les élus. Lors du débat d'orientation budgétaire de 2020, le volume d'emprunts pour le mandat 2020-2026 a été acté de façon à maintenir une dette par habitant autour de 100 €. Les annuités d'emprunt prévues en 2020 sont de 450 376 €, soit 99,25 € par habitant.

La capacité de désendettement au 31.12.2019 est de 5,69 ans (calculée avec le compte administratif 2019). Ce ratio permet d'identifier le nombre d'années nécessaires au désendettement de la collectivité, si l'ensemble de l'épargne était consacré au remboursement du stock de la dette. ■

Un budget participatif pour Morlaàs !

Les nouveaux élus de la commune de Morlaàs ont décidé de mettre en place un budget participatif à hauteur de 50 000 €.

Un budget participatif, c'est quoi ?

Le budget participatif c'est de l'argent alloué par la collectivité pour réaliser des projets proposés et votés par les citoyens non élus. Il s'inscrit dans une démarche participative et citoyenne, dans un objectif de projet d'intérêt général.

Le but est de développer la participation des citoyens, recréer du lien social et retisser un lien de confiance avec le politique.

En général, les projets retenus sont des projets d'investissement dans les espaces publics améliorant le cadre de vie et l'environnement.

Vous retrouverez plus d'informations sur la mise en place de ce budget dans le prochain magazine. ■



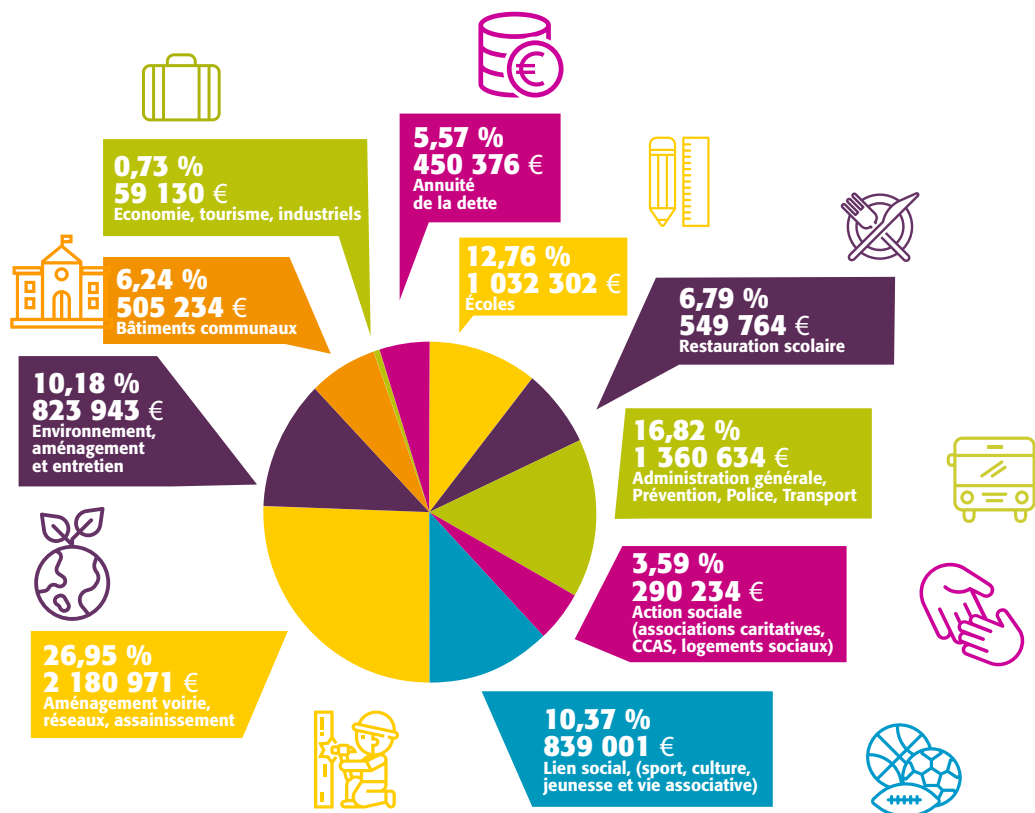
Envoyez vos idées à budget-participatif@mairie-morlaas.fr

Structure du budget

Les dépenses et les recettes à prévoir pour l'année 2020 sont réparties en un budget principal et 2 budgets annexes.

Pour 2020, le budget général de la commune se monte à **4 843 761 €** en fonctionnement et **2 528 688 €** en investissement. Il intègre l'impact de la crise sanitaire et la poursuite de la baisse des dotations de l'État.

Les budgets annexes (assainissement et transport) sont distincts du budget principal mais sont votés par l'assemblée délibérante. Ils doivent être établis pour certains services locaux spécialisés afin d'établir le coût réel d'un service et le prix à payer pour l'utilisateur. ■



Répartition budgétaire des dépenses de la commune en fonctionnement et en investissement (tous budgets confondus).

OUVERTURE DE LA PISCINE MUNICIPALE

La piscine municipale de Morlaàs ouvrira ses portes au public à partir du **mercredi 15 juillet**. Sous réserve de l'évolution ultérieure du protocole sanitaire, la piscine sera ouverte selon 3 créneaux dans la journée 10h-12h30 / 14h30-16h30 / 17h-19h.

Les tarifs seront adaptés à cette modification d'ouverture : 2 € pour les adultes et 1€ pour les enfants.

Les informations sont données ici à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées en cours d'été en fonction des mesures sanitaires imposées.

A l'heure actuelle, les accès sont limités à 118 personnes, les locaux seront désinfectés entre chaque créneau de 2h, le port du masque est **obligatoire** jusqu'aux vestiaires puis en ressortant de la piscine.

Le camping et la halte pèlerins ouvriront le samedi 18 juillet.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Cet été, votre bibliothèque sera fermée du mardi 3 août au vendredi 14 août. Vous pouvez réserver des livres via le catalogue en ligne **bibliotheque-morlaas.fr**, sur appel téléphonique ou par mail.



MOBILIER URBAIN

Après une période d'inaccessibilité due à la crise sanitaire, les aires de jeu pour enfants ainsi que les agrès du parcours sportif sont de nouveau accessibles. Leur utilisation se fait sous votre entière responsabilité. Il est rappelé que l'ensemble du mobilier urbain n'est pas désinfecté.

FORÊT DE LAHITAU



Des travaux vont être engagés par l'ONF pendant l'été afin de rendre de nouveau accessibles les divers sentiers de cette forêt qui est toujours fermée au public.

La mairie envisage d'y améliorer l'accueil avec l'implantation de tables de pique-nique et de signalétique adaptée présentant les parcours et l'environnement (essences d'arbres, biodiversité...).

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Une sortie est prévue le samedi 19 septembre dans le Gers sur le thème national retenu « Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie! ». La participation demandée est de 35 € par adulte et de 28,50 € par enfant jusqu'à 10 ans.

Inscriptions à la bibliothèque municipale à partir du mardi 25 août.



Le forum des associations revient pour une nouvelle édition cette année le samedi 12 septembre de 9h à 14h. Vous pourrez venir vous renseigner et vous inscrire auprès des associations culturelles, caritatives et sportives de la commune. Buvette prévue sur place.